

## Limitations fonctionnelles et restrictions d'activité

La loi de santé publique de 2004 a préconisé de **réduire les restrictions d'activité induites par des limitations fonctionnelles**.

L'un des objectifs essentiels est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de déficiences, que celles-ci soient liées au vieillissement, à des maladies chroniques ou à des lésions d'origine périnatale ou traumatique. Suite aux recommandations du groupe de travail du Haut conseil de la santé publique (voir rapport, 2008<sup>1</sup>), des indicateurs de suivi de cet objectif ont été définis.

L'enquête Handicap-Santé 2008 en ménages ordinaires permet d'estimer la prévalence des limitations fonctionnelles et leur retentissement, dans la population âgée de 18 ans ou plus vivant à domicile. Les limitations fonctionnelles sont les difficultés qu'une personne peut avoir pour mobiliser des fonctions élémentaires physiques, sensorielles ou cognitives. Si elles ne sont pas compensées, ces limitations fonctionnelles peuvent restreindre les activités ou la participation sociale des individus : on parle alors de « situation de handicap » ou de « désavantage ». L'enquête relève ainsi les restrictions que les personnes subissent dans le domaine professionnel, les loisirs mais aussi pour réaliser les tâches domestiques (faire les courses, le ménage, les tâches administratives) et les soins personnels (faire la toilette, se nourrir, se lever du lit).

pour tous. Aux grands âges, les femmes perdent sans doute aussi l'avantage d'un repérage précoce de leurs problèmes ; moins entourées et aidées que les hommes, elles se trouvent alors dans une situation plus critique (besoin d'intervenants extérieurs pour les activités), y compris lorsque leurs problèmes fonctionnels sont modérés.

Le retentissement dans la vie quotidienne est particulièrement marqué lorsque les limitations touchent plusieurs dimensions : en présence de limitations physiques et cognitives. Par exemple, une personne sur deux déclare des difficultés pour les soins personnels, contre une sur cinq en présence de limitation physique uniquement (tableau 2). Les personnes qui cumulent plusieurs types de limitations sont en moyenne plus âgées. Mais même à âge égal, cumuler des limitations physiques et cognitives multiplie par quatre le risque de déclarer des difficultés pour les soins personnels par rapport à des limitations purement physiques. ●

ORGANISME RESPONSABLE DE LA SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF • DREES.

### INDICATEURS PRINCIPAUX

#### Prévalence des limitations fonctionnelles physiques, sensorielles et cognitives

Dans l'enquête Handicap-Santé 2008, 15% des hommes et 22% des femmes de 18 ans ou plus et vivant à leur domicile déclarent au moins une limitation fonctionnelle (voir définitions dans l'encadré), soit 3,5 millions d'hommes et 5,5 millions de femmes (tableau 1). Les limitations physiques sont les plus fréquemment déclarées (6,2 millions d'hommes et de femmes), devant les limitations sensorielles (3,4 millions) et cognitives (2,4 millions). Ces limitations fonctionnelles concernent moins de 5% de la population avant 40 ans et augmentent avec l'âge (graphique 1).

L'accroissement des limitations sensorielles à la quarantaine est lié principalement à la survenue des problèmes de vue (presbytie), auxquels s'ajoutent, pour les hommes plus que pour les femmes, des problèmes d'audition. À partir de 70 ans, les limitations fonctionnelles sont plus fréquentes et multidimensionnelles. À titre d'exemple, à 85 ans, 70% des hommes et 80% des femmes déclarent au moins une limitation fonctionnelle, dont la moitié cumule deux voire trois formes de limitations.

À tout âge, les femmes déclarent davantage de limitations fonctionnelles que les hommes, notamment physiques. En effet, elles sont plus sujettes aux problèmes ostéo-articulaires,

sources d'incapacités physiques. De manière générale, elles sont aussi plus enclines à repérer et à déclarer leurs problèmes de santé.

#### Part des personnes déclarant des difficultés pour les soins personnels

Une personne qui déclare une limitation fonctionnelle (difficultés pour marcher, monter des escaliers, voir de loin, etc.) ne se sent pas systématiquement restreinte dans ses activités. Elle peut compenser son problème fonctionnel par des aides techniques (cannes, appareils, etc.), mais aussi en aménageant son logement (douche ou WC adaptés, rampes, etc.) ou ses activités. Toutefois, 20% des personnes atteintes de limitations fonctionnelles déclarent des difficultés pour réaliser seules les soins personnels, soit 675 000 hommes et 1,1 million de femmes de 18 ans ou plus et vivant à leur domicile (tableau 2).

Les femmes repèrent et déclarent des limitations fonctionnelles plus précocement que les hommes. Avant 70 ans, elles déclarent davantage de limitations fonctionnelles, mais de moindre sévérité et plus faciles à compenser. Après 70 ans, les femmes déclarent toujours plus de limitations fonctionnelles que les hommes, mais contrairement à ce qu'on observe chez les plus jeunes, ces limitations entraînent autant de gênes dans les activités et de difficultés pour les soins personnels que pour les hommes. À partir de 70 ans, les troubles sont probablement difficiles à compenser

1. « Les indicateurs manquants des objectifs pour une politique de santé publique en 2004 ». [http://www.hcsp.fr/explore.cgi/hcspr20080915\\_indic-manquants.pdf](http://www.hcsp.fr/explore.cgi/hcspr20080915_indic-manquants.pdf).

### synthèse

En 2008, 15% des hommes et 22% des femmes de 18 ans ou plus vivant à leur domicile déclarent des limitations fonctionnelles, soit 3,5 millions d'hommes et 5,5 millions de femmes. Avec l'avancée en âge, les hommes et les femmes sont de plus en plus nombreux à déclarer des limitations, et ces limitations deviennent multidimensionnelles, associant des problèmes physiques, sensoriels et cognitifs. Si elles ne sont pas compensées, ces limitations peuvent engendrer des gênes dans les activités de tous les jours. 20% des hommes et des femmes atteints de limitations fonctionnelles, soit 1,7 million de personnes, déclarent ainsi des difficultés pour réaliser les soins personnels : se lever du lit, se laver, se nourrir. Lorsque des limitations de natures différentes sont associées, le risque de difficultés à assurer les soins personnels est fortement accru.

<b>définitions</b>	<p><b>Les limitations fonctionnelles: « avoir beaucoup de difficultés » ou « ne pas pouvoir du tout » réaliser les actions suivantes (sans aide technique, sauf mention expresse du contraire)</b></p>	<b>Fonction altérée</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir clairement les caractères d'imprimerie d'un journal (avec éventuelle correction)</li> <li>Voir le visage de quelqu'un à 4 mètres, de l'autre côté de la rue (avec éventuelle correction)</li> <li>Entendre dans une conversation avec plusieurs personnes (avec éventuel appareillage)</li> </ul>	<b>Sensorielle</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marcher 500 mètres sur un terrain plat</li> <li>Monter ou descendre un étage d'escaliers</li> <li>Se baisser ou s'agenouiller</li> <li>Porter un sac à provisions de 5 kg sur 10 mètres</li> <li>Lever le bras pour attraper un objet en hauteur</li> <li>Prendre un objet dans chaque main</li> <li>Utiliser ses doigts pour manipuler un robinet, des ciseaux...</li> </ul>	<b>Physique</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprendre de nouveaux savoirs</li> <li>Résoudre des problèmes de la vie quotidienne</li> <li>Se concentrer plus de 10 minutes</li> <li>Comprendre ou se faire comprendre des autres</li> <li>Savoir à quel moment de la journée on est</li> <li>Se mettre en danger par son comportement</li> </ul>	<b>Cognitive</b>
	<p><b>Les difficultés pour les soins personnels: avoir « quelques difficultés », « beaucoup de difficultés » ou « ne pas pouvoir du tout » réaliser seul une des activités suivantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Se coucher et se lever du lit</li> <li>Se laver (bain ou douche)</li> <li>S'habiller et se déshabiller</li> <li>Couper sa nourriture et se servir à boire</li> <li>Manger et boire une fois la nourriture prête</li> <li>S'asseoir et se lever d'un siège</li> <li>Se servir des toilettes</li> </ul>	

**SOURCES** • Enquête Handicap-Santé 2008-2009 et INSEE-DREES, volet santé des ménages.

**CHAMP** • France métropolitaine et DOM. Personnes âgées de 18 ans ou plus, vivant à leur domicile.

**CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR** • Voir encadré pour les définitions des « limitations fonctionnelles » selon leur dimension, sensorielle, physique ou cognitive et des « difficultés pour les soins personnels ».

**LIMITES ET BIAIS** • Ceux des enquêtes déclaratives.

**RÉFÉRENCES** •

- Allonier C., Guillaume S., Sermet C., 2007, « De quoi souffre-t-on ? État des lieux des maladies déclarées en France. Enquête décennale santé INSEE 2002-2003 », *Question d'économie de la santé*, IRDES, n° 123.
- Bouvier G., 2009, « L'approche du handicap par les limitations fonctionnelles et la restriction globale d'activité chez les adultes de 20 à 59 ans », *France Portrait social*, INSEE, novembre, pp. 125-142.
- Cambois E., Robine J.-M., 2003, « Vieillesse et restrictions d'activités : l'enjeu de la compensation des problèmes fonctionnels », *Études et Résultats*, DREES, n° 261.
- Dos Santos S. et Makdessi Y., 2010, « Une approche de l'autonomie chez les adultes et les personnes âgées », *Études et Résultats*, DREES, n° 718, février.
- DREES, 2009, *La santé des femmes*, La Documentation française, Paris, 285 p.
- Montaut A., 2010, « Santé et recours aux soins des femmes et des hommes », *Études et Résultats*, DREES, n° 717, février.

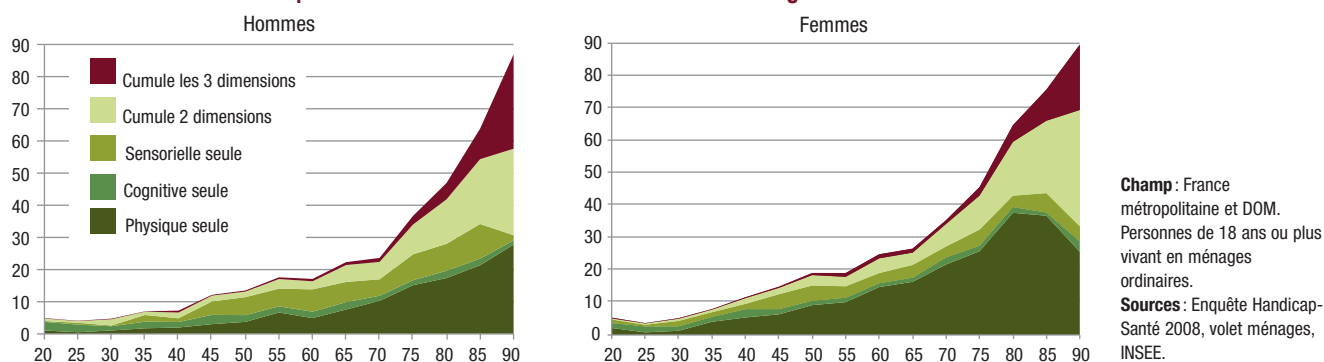
**ORGANISME RESPONSABLE DE LA PRODUCTION DE L'INDICATEUR** • DREES.

TABLEAU 1 • Prévalences des limitations fonctionnelles (quel que soit le degré de sévérité)

	Part de la population déclarant... (en %)			Nombre de personnes déclarant... (en millions)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Au moins une limitation fonctionnelle	15,0	21,5	18,4	3,5	5,5	9,0
Au moins une limitation physique	8,6	16,6	12,8	2,0	4,2	6,2
Au moins une limitation sensorielle	6,9	7,1	7,0	1,6	1,8	3,4
Au moins une limitation cognitive	4,8	5,0	4,9	1,1	1,3	2,4

**Champ** : France métropolitaine et DOM. Personnes de 18 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.  
**Sources** : Enquête Handicap-Santé 2008, volet ménages, INSEE.

GRAPHIQUE 1 • Évolution de la prévalence des limitations fonctionnelles avec l'âge



**Champ** : France métropolitaine et DOM. Personnes de 18 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.  
**Sources** : Enquête Handicap-Santé 2008, volet ménages, INSEE.

TABLEAU 2 • Personnes déclarant des difficultés pour les soins personnels selon le type ou les combinaisons de limitations fonctionnelles (en % et en nombre)

Type de limitation fonctionnelle	Proportion (en %)		Nombre	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sensorielle seule	1	2	8 000	14 700
Cognitive seule	5	6	22 900	24 100
Cognitive et sensorielle	5	6	6 700	4 800
Physique seule	23	17	257 600	474 900
Physique et sensorielle	26	26	94 700	161 700
Physique et cognitive	53	44	135 800	186 500
Les trois dimensions	64	57	149 400	203 600
Au moins une limitation fonctionnelle	20	20	674 900	1 070 300

**Lecture** : En présence de limitations fonctionnelles physiques et cognitives, 53 % des hommes et 44 % des femmes déclarent des difficultés pour les soins personnels (faire sa toilette, se nourrir, etc.), ce qui correspond à 135 800 hommes et 186 500 femmes.  
**Champ** : France métropolitaine et DOM. Personnes de 18 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.  
**Sources** : Enquête Handicap-Santé 2008, volet ménages, INSEE.